

## SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 9 juillet 2024 à 18h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. DICK Rémy

**Etaient présents :**

ANDRE René	BECKER Patrick	MATHIEU Bertrand	HERFELD Marie-Laurence
LUCCHINI Marc	MELEO Guy	POUGET Clémence	POSTAL Olivier
RENAUX Patricia	SCHITZ Denis	SCHNEIDER Brigitte	SCHULTZ Laurent
VEINNANT Bernard	WEIS Mathieu	ZIEGLER Damien	BARILLARO Jérémy
SCHIVRE Marc	DEUTSCH André	HATRI Aïcha	HOLSENBURGER Alexandre
JURCZAK Serge	MEDVES Jean-François	MENTION Fanny	REBSTOCK Alexandra
BALCERZAK Roland	GHAMO Joseph	HERGAT Michel	LORENTZ Maurice
FERRERO Marc	PAQUET Michel	ZENNER Bernard	GUERMANN Bernard
PHILIPPE Lionel	FREYBURGER Julien	FRADELLA Cédric	SEGURA Olivier

**Procurations :**

COLIN Jean-Marie	a donné procuration à	WEIS Mathieu
BERNARDI Alessandro	a donné procuration à	HATRI Aïcha
CORAZZA Jean-Luc	a donné procuration à	JURCZAK Serge
ROBINET David	a donné procuration à	BALCERZAK Roland
KORMANN Olivier	a donné procuration à	GHAMO Joseph
BAUR Denis	a donné procuration à	HERGAT Michel
RECH Serge	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
BALCERZAK Roland	a donné procuration à	MATHIEU Bertrand (à partir du point 12)
LANGMAR Déborah	a donné procuration à	PAQUET Michel
ACKER Christine	a donné procuration à	ZENNER Bernard
FATTORELLI Viviane	a donné procuration à	PHILIPPE Lionel
KOWALCZYK Maryline	a donné procuration à	FRADELLA Cédric
VETZEL Caroline	a donné procuration à	SEGURA Olivier
TACCONI Pierre	a donné procuration à	SCHIVRE Marc

**Absents excusés :**

KASPAR-COTRUPI Angèle

**Absents non excusés :**

PAULY Elsa

SCHREIBER Roger

BEY Michèle

DEISS Michèle

ENGELMANN Fabien

GRILLO Marie

SCHUTZ Sylvie

BRUSCO Stéphane

ABATE Patrick

La séance débute à 18h13.

Propos liminaire du Président.

Arrivée de M. GUERMANN pendant l'appel.

**POINT 1 :**

Membres en exercice : 58  
Présents : 33  
Procurations : 12  
Absents : 13

Arrivée de M. BECKER avant le point 2.

**POINT 2 :**

Membres en exercice : 58  
Présents : 34  
Procurations : 12  
Absents : 12

**POINT 3 :**

Membres en exercice : 60  
Présents : 35  
Procurations : 13  
Absents : 12

Mme VETZEL ne prend pas part au vote du point 4.

**POINT 4 :**

Membres en exercice : 60  
Présents : 35  
Procurations : 12  
Absents : 12

M. BECKER ne prend pas part au vote du point 5.

**POINT 5 :**

Membres en exercice : 60  
Présents : 34  
Procurations : 13  
Absents : 12

MM. DICK, HOLSENBURGER et JURCZAK ne prennent pas part au vote du point 7.

**POINT 7 :**

Membres en exercice : 60  
Présents : 32  
Procurations : 12  
Absents : 12

MM. DICK et HOLSENBURGER ne prennent pas part au vote du point 8.

**POINT 8 :**

Membres en exercice : 60  
Présents : 33  
Procurations : 13  
Absents : 12

**A PARTIR DU POINT 9 :**

Membres en exercice : 60  
Présents : 35  
Procurations : 13  
Absents : 12

**Points 9 et 10 retirés**

Arrivée de MM. FERRERO et ANDRE pendant le point 12.  
Départ de M. BALCERZAK pendant le point 12.

**A PARTIR DU POINT II-1 :**

Membres en exercice : 60  
Présents : 36  
Procurations : 13  
Absents : 11

La séance se termine à 19h25.

**Assistaient en outre les techniciens du SMiTU :**

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale Adjointe  
LAMORLETTE Lisa, Directrice de Cabinet  
NABE Kalil, Responsable des Finances  
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDM et Citézen  
GIORDANO Michaël, Chargé de Mission Transport

**POINT I-2 – DELIBERATION N°2024/I-18 - INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX DELEGUES – MESSIEURS GHAMO ET KORMANN**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.5711-1 ;

Vu la délibération n°2020/I-13 du Comité Syndical du SMiTU en date du 9 septembre 2020 relative à l'installation du Comité Syndical du SMiTU ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Cattenom et environs en date du 9 avril 2024 et désignant Messieurs Joseph GHAMO et Olivier KORMANN comme représentants au sein du Comité Syndical du SMiTU en lieu et place de Madame Alieth FEUVRIER et de Monsieur Jerry PARPETTE. ;

Considérant qu'il convient ainsi de procéder à l'installation de deux nouveaux délégués au Comité Syndical ;

Il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte de l'installation comme délégués du SMiTU de Messieurs Joseph GHAMO et Olivier KORMANN, délégués Syndicaux représentants titulaires de la Communauté de Communes de Cattenom et environs.

Le Comité Syndical prend acte.

Pour extrait conforme,  
A YUTZ, le 11 juillet 2024

Le Président,  
Rémy DICK

